

# INFORMATIONS AUX RIVERAINS

## AVIS DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

### Rue des Sablons Saint Corneille

#### Le projet :

Les travaux ont pour objectif de renouveler le réseau d'assainissement (eaux usées) ainsi que les branchements de la rue des Sablons à Saint Corneille, entre la Grande Rue (RD20) et le chemin des Marais.

#### Les travaux :

L'entreprise Gt Canalisations a la charge de ces travaux.

Le planning prévisionnel des travaux s'étend du 18 mai au 31 juillet 2026.

Dans le cadre de la réalisation de ce chantier, des engins de terrassement et de transport circuleront dans la rue, ce qui ne permettra plus aux usagers de circuler normalement sur la voie.

Nous prendrons contact avec vous le moment venu afin de procéder au renouvellement de votre branchement d'assainissement (eaux usées), uniquement en partie publique.

Chef de chantier à contacter sur place : M. Guillaume Avignon 06 14 21 10 85

#### Accès :

La rue des Sablons sera interdite à la circulation entre la route de l'Espérance et la Grande Rue (RD20) pendant toute la durée des travaux, sauf pour les riverains, les secours et les ordures ménagères.

Une déviation sera mise en place dans les deux sens de circulation par la route de l'Espérance, la RD20 et la Grande Rue (RD20) pendant toute la durée des travaux.

La collecte des ordures ménagères sera maintenue le vendredi matin, tous les 15 jours.

Le chantier se déroulera en quatre phases, détaillées ci-dessous, au cours desquelles une section de la rue des Sablons sera interdite à la circulation pour tous pendant les horaires de chantier indiqués ci-dessous. Cette section sera rouverte le soir, ainsi que les jours fériés et les week-ends.

- Phase 1 : entre la rue de la Charmille et la rue des Lilas => **semaines 21 et 22**
- Phase 2 : entre la rue des Lilas et la rue des Patis => **semaines 23 à 25**
- Phase 3 : entre la rue des Patis et le chemin des Marais => **semaines 26 et 27**
- Phase 4 : entre la rue de la Charmille et la Grande Rue (RD20) => **semaines 28 à 30**

**Remarques :**

- Les différents services seront informés de ces contraintes (ordures ménagères).
- Le planning est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des aléas climatiques et techniques.
- Si vous avez une information à nous transmettre ou une remarque concernant le chantier, les différents intervenants de cette opération sont à votre écoute.

**Plan :**



- Phase 1 : entre la rue de la Charmille et la rue des Lilas
- Phase 2 : entre la rue des Lilas et la rue des Patis
- Phase 3 : entre la rue des Patis et le chemin des Marais
- Phase 4 : entre la rue de la Charmille et la Grande Rue (RD20)
- ↔ Itinéraire déviation par la route de l'Espérance, la RD20 et la Grande Rue (RD20)